

## Bénéficiaires éligibles au programme ALVEOLE

Je veux créer un abri à vélos, je vérifie mon éligibilité au programme ALVEOLE :

### EN FONCTION DE MON STATUT JURIDIQUE

#### Je suis :

##### Un acteur public :

- Une collectivité territoriale :
  - Une commune
  - Un département
  - Une région
  - Une collectivité d'outre-mer -> seul Saint-Pierre et Miquelon est éligible
  - Collectivité territoriale unique
  - Collectivité à statut particulier
  
- Un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) :
  - Communauté d'agglomération
  - Communauté urbaine
  - Communauté de communes
  - Métropole
  - Syndicat intercommunal (à vocation unique ou à vocations multiples)
  - Syndicat mixte
  
- Etablissement public local
- Établissement public à caractère administratif (EPA)
- Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)
- Une administration publique :
  - Administration publique centrale (APUC)
  - Administration publique locale (APUL)
  - Administration de sécurité sociale
- Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
- Autre établissement public national d'enseignement
- Autre établissement public national administratif à compétence territoriale limitée

##### Un acteur privé :

- A vocation de service public :
  - Société d'économie mixte (dont l'objet est l'aménagement territorial ou l'exploitation d'un service public de transport)
  - Société publique locale d'aménagement
  - Société d'économie mixte à opération unique
  - Société délégataire d'un service public de transport sur le périmètre de la délégation de service public

- A vocation d'enseignement et formation professionnelle :
  - Etablissement d'enseignement privé sous contrat avec l'Etat
  - Etablissement d'enseignement consulaire
  - Etablissement d'enseignement privé reconnu par l'Etat
  - Association agréée par l'Education Nationale
  
- A vocation de logement social ou étudiant:
  - Société anonyme d'HLM
  - Société coopérative d'HLM
  - Société anonyme de crédit immobilier (SACI)
  - Société de production d'HLM (SCP HLM)
  - Société coopérative d'intérêt collectif d'HLM (SCIC HLM)
  - Entreprises sociales pour l'Habitat (ESH)
  - Gestionnaire de foyer de jeunes travailleurs
  - Gestionnaire de résidence étudiante (si association loi 1901)

## EN FONCTION DE MON ACTIVITE

Je souhaite implanter un abri à vélos aux abords :

- **D'un pôle de transports (gare ferroviaire ou routière, arrêt de bus, arrêt de tram etc)**

**Je suis :**

- Société d'économie mixte (dont l'objet est l'aménagement territorial ou l'exploitation d'un service public de transport)
- Société délégataire d'un service public de transport sur le périmètre de la délégation de service public

- **D'un habitat social ou étudiant**

**Je suis :**

- Société anonyme d'HLM
- Office public de l'Habitat (OPH)
- Office public HLM (OPHLM)
- Offices Publics d'Aménagement et de construction (OPAC)
- Société coopérative d'HLM
- Société anonyme de crédit immobilier (SACI)
- Société de production d'HLM (SCP HLM)
- Société coopérative d'intérêt collectif d'HLM (SCIC HLM)
- Entreprises sociales pour l'Habitat (ESH)
- Gestionnaire de foyer de jeunes travailleurs
- Gestionnaire de résidence étudiante (si association loi 1901)
- Autre établissement public national administratif à compétence territoriale limitée (CROUS)

- **D'un établissement d'enseignement**

**Je suis :**

- Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
- Autre établissement public national d'enseignement

- Une collectivité territoriale
- Un établissement public de coopération intercommunale (EPCI)
- Établissement public à caractère administratif (EPA)
- Etablissement d'enseignement primaire
- Etablissement d'enseignement secondaire
- Etablissement d'enseignement supérieur
- Etablissement d'enseignement post-secondaire non supérieur
- Association agréée par l'Education Nationale
- Association pour la réinsertion professionnelle (sous condition)
- Etablissement de formation pour adultes (sous condition)

- **Sur la voie publique**

**Je suis :**

- Une collectivité territoriale :
  - Une commune
  - Un département
  - Une région
  - Une collectivité d'outre-mer -> seul Saint-Pierre et Miquelon est éligible
  - Collectivité territoriale unique
  - Collectivité à statut particulier
  
- Un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) :
  - Communauté d'agglomération
  - Communauté urbaine
  - Communauté de communes
  - Métropole
  - Syndicat intercommunal (à vocation unique ou à vocations multiples)
  - Syndicat mixte

Je ne trouve pas mon statut : formulaire contact sur [www.programme-alveole.com](http://www.programme-alveole.com)